



Commission Financière

P.V. n°2 du 24/03/2021

Présents : Mrs J.P. Delchef (Président AWBB), M. Collard (Trésorier Général), B. Scherpereel (secrétaire général)

Mrs C. Dujardin (BBW- Président Com. Fin), M. Lejeune (Lg), Ph. Aigret (Nam-Secrétaire Com. Fin)

Excusés : P. Lecomte (Ht), Ph. Léonard (Lux).

La réunion débute à 19h30 par visioconférence.

Le président de la commission financière remercie Michel Collard, trésorier général et Walid, employé de la comptabilité de l'AWBB pour leurs réponses rapides et complètes.

Des questions avaient été envoyées préalablement. Les participants ont pu prendre connaissance des réponses du trésorier général. Ces réponses ont été également envoyées aux provinces.

Les participants s'accordent sur le fait de ne pas revoir toutes ces réponses mais de poser seulement les questions complémentaires et/ou supplémentaires.

Le CDA répond aux nouvelles questions posées :

1/ Les subsides que l'AWBB reçoit vont revenir indirectement dans les caisses de l'AWBB, le paiement des factures ayant été suspendu. Y-a-t-il un geste supplémentaire prévu par l'AWBB pour aider les clubs ? Le CDA rappelle que l'AWBB n'existe que par les clubs et que le résultat de cette année doit aider à compenser la dette qui est toujours très importante. En cas de disparition de l'AWBB cette dette serait répartie au niveau des clubs.

Le Président de l'AWBB veut ajouter : Donc, il n'est pas envisageable de faire un geste supplémentaire sans oublier la neutralisation des licences collectives qui a été décidée pour la saison 2020-2021.

2/ Ethias : Il y a eu un geste pour la saison 2019-2020. Peut-on s'attendre à un geste également pour cette saison ? L'AWBB est en attente de la réponse d'Ethias.

3/ 407/409 Créances douteuses

Plusieurs questions se posent par rapport à des clubs professionnels en problèmes de dettes (PRJ) et à la poursuite de leurs activités. Il est précisé que tant que le club existe, il y a espoir de récupérer cette dette. Par ailleurs, pour certaines décisions cela relève soit de Basketball Belgium, soit de la PBL, soit des tribunaux. Nos règlements ne sont pas toujours en adéquation avec la situation et les contraintes de ces clubs.

4/ Dette à long terme. À la suite de certaines évolutions du dossier, l'AWBB souhaite accélérer le remboursement de cette dette. Des détails sont fournis.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la réunion à 20h20 et remercie les participants pour le travail accompli.

Le secrétaire
Ph. Aigret

Le président
C. Dujardin